

DSCG - DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Diplôme d'État Niveau BAC+5

Sup'IPGV

École supérieure en comptabilité et gestion



Le DSCG est un diplôme d'État de grade Master, préparé en 2 ans, qui prolonge le DCG et mène au diplôme d'Expert-Comptable. Il forme à des compétences avancées en finance, droit, comptabilité, management et systèmes d'information, ouvrant l'accès à des postes à responsabilités élevées.

PRÉREQUIS

- Vous êtes titulaire d'un DCG, d'un Master 2 ou d'un diplôme des écoles de commerce et de gestion ou d'ingénieur avec un grade Master 2.

NOUS REJOINDRE, C'EST SIMPLE !

Un premier entretien aura lieu sur rendez-vous auprès du responsable pédagogique de la formation souhaitée pour :

- Clarifier ensemble votre projet professionnel.
- Valider les prérequis de la formation.
- Effectuer un test de positionnement.
- Vous réorienter vers une autre formation si nécessaire.

PAS D'ENTREPRISE ? PAS DE PROBLÈME !

- Soutien dans la création de votre CV et lettres de motivation.
- Conseils adaptés à votre recherche d'entreprise.
- Accompagnement pour la recherche d'un employeur si besoin grâce à notre réseau d'entreprises.

LES + SUP'IPGV :

- La suite Office 365 vous sera offerte.
- Des cours en petits effectifs pour un enseignement de qualité.
- Un responsable pédagogique dédié à votre réussite.
- Un ordinateur peut vous être prêté au besoin.

DURÉE

- 150h / UE sur 2 ans en alternance.

LIEUX

Arles, Vitrolles, La Garde, Privas.

RYTHME ALTERNANCE

- 2 jours en cours.
- 3 jours en entreprise.

MODE DE FINANCEMENT

- Contrat d'apprentissage.
Tarif : L'apprentissage est gratuit grâce aux prises en charges totales ou partielles des financements des entreprises ou de partenaires.
- Contrat de professionnalisation.

ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez l'intégralité des informations concernant cette formation sur

www.supipgv.fr





+ d'infos sur le
DSCG

Fiche RNCP n° 40998, enregistrée le 01 juillet 2025

LE PROGRAMME - OBJECTIFS

Chaque bloc peut être obtenu indépendamment des autres. Mais pour obtenir la certification professionnel, il faut valider tous les bloc dans un délai de cinq ans.

Unités d'enseignement :

- **UE 1** : Gestion juridique, fiscale et sociale.
- **UE 2** : Finance. ⁽¹⁾
- **UE 3** : Management et contrôle de gestion. ⁽¹⁾
- **UE 4** : Comptabilité et audit.
- **UE 5** : Management des systèmes d'information. ⁽¹⁾
- **UE 6** : Anglais des affaires. ⁽¹⁾
- **UE 7** : Mémoire professionnel. ⁽¹⁾

(1) Dispenses pour les titulaires d'un Master CCA.

Possibilité d'être dispensé de certaines épreuves pour les titulaires de certains diplômes d'école de commerce de grade Master 2, ou de Master 2 de l'université.

Méthodes mobilisées:

En centre, vous aurez des cours et des mises en situations (TD, TP)
Participation à des projets

Modalités d'évaluation des acquis

En centre par période : Plusieurs évaluation par matière et une épreuve en condition d'examen (Examen Blanc)

SUITE DE VOTRE PARCOURS

- Après un DSCG, les élèves peuvent s'inscrire au diplôme d'expertise comptable (DEC).

DÉBOUCHÉS

- Contrôleur de Gestion.
- Collaborateur dans un cabinet comptable.
- Directeur Administratif et financier (DAF).
- Responsable administratif et financier (RAF).
- Auditeur.

APRÈS VOS ÉTUDES

- Après leur cursus, les élèves en alternance à SUP'IPGV trouvent un emploi dans leur domaine d'étude en - de 3 mois !
- Dans la plupart des cas, les étudiants restent dans l'entreprise qui les a employés en alternance.

Vous pouvez consulter nos statistiques sur notre site internet
www.supipgv.fr



Certificateurs :

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arles

04 90 99 47 00
arles@supipgv.fr

Vitrolles

04 42 41 88 10
vitrolles@supipgv.fr

La Garde

04 94 35 08 64
lagarde@supipgv.fr

Privas

04 28 92 11 45
privas@supipgv.fr